



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert,
tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **22 juillet 2021** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #3 - France Loignon
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Louise Gilbert
Siège #2 - Poste vacant
Siège #6 - René Drouin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 20 juillet 2021 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire, la maire déclare la séance ouverte.

2021-07-91

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - SUJETS À DISCUTER**
 - 3.1 - Offre d'achat - Immeuble 3123702**
- 4 - VARIA**
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

3 - SUJETS À DISCUTER

2021-07-92

3.1 - Offre d'achat - Immeuble 3123702

CONSIDÉRANT une décision du conseil municipal d'acquérir un immeuble en périmètre urbain;

CONDISÉRANT que des discussions ont eu cours entre le propriétaire du lot 3 123 702 du cadastre du Québec et des représentants de la Municipalité afin de connaître l'intérêt dudit propriétaire à vendre son lot;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est disposée à être bénéficiaire du lot 3 123 702 du cadastre du Québec pour un montant de 30 000.00\$ plus taxes applicables, s'il y a lieu;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la promesse d'achat du lot 3 123 702 du cadastre du Québec pour un montant de 30 000.00\$ plus taxes applicables, s'il y a lieu.

4 - VARIA

Aucun varia.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune questions de l'assistance.

2021-07-93

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h15.

François Morin, maire

Maryse Nadeau, dir. gén. & sec.